

Le gouvernement allemand s'oppose à l'adoption de la nouvelle directive anti-discrimination de l'Union européenne. Cette directive devrait contribuer à arrêter l'exclusion et la discrimination dont souffrent les personnes à cause de leur âge, leur orientation sexuelle, leur religion, leurs convictions, ou encore, leur handicap. L'adoption de cette nouvelle directive anti-discrimination requiert l'accord des 27 États membres. La Belgique devrait encourager l'adoption de cette directive pendant la présidence belge de l'Union européenne.



A l'attention de Monsieur le Premier ministre
16, Rue de la loi
1000 Bruxelles

Pétition en faveur de la nouvelle directive anti-discrimination

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma grande préoccupation au sujet de la discrimination en Europe. Il y a des personnes discriminées à travers toute l'Union Européenne, sur base de leur religion ou de leurs convictions, leur handicap, leur âge ou leur orientation sexuelle. Ils sont confrontés à de nombreuses barrières, dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au logement et aux autres biens et services.

La discrimination est un phénomène complexe qui doit être traité à différents niveaux. Les gouvernements nationaux sont obligés de respecter, protéger et réaliser le droit fondamental à la non-discrimination. L'adoption d'une législation anti-discrimination complète et effective est essentielle pour l'accomplissement de ces obligations. Les lois anti-discrimination dans l'Union européenne ont significativement progressé au niveau national. Cependant, tant la législation de l'Union européenne que les lois nationales, dans beaucoup d'États membres, manquent d'une interdiction de la discrimination égale dans tous les secteurs et sur tous les fondements.

La nouvelle directive Égalité, telle que proposée par la Commission européenne, aiderait certainement à combler ces lacunes. Elle aiderait des millions de personnes en Europe à exercer leurs droits sans discrimination, tel qu'il est consacré dans les traités de l'Union européenne et la Charte européenne des droits fondamentaux.

Par conséquent, je vous demande, pendant la présidence belge de l'Union européenne, d'encourager, les gouvernements européens réticents et en particulier le gouvernement Allemand, à mettre fin à leur opposition à la nouvelle directive et à jouer leur rôle pour mettre fin à la discrimination en Europe. Si l'Allemagne reste opposée à la directive, de nombreuses personnes en Europe risquent d'être laissées sans protection contre la discrimination pour les années à venir. Cela irait à l'encontre de l'engagement pris par l'Allemagne pour promouvoir l'égalité pour tous.

Veillez recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Nom et Prénom *	Adresse *	Email	Date	Signature*	Suivi
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>

- Les champs précédés d'une * sont des champs obligatoires.

- En cochant la case Suivi, vous donnez l'autorisation à Amnesty International Belgique francophone de vous envoyer des informations concernant le suivi de cette pétition et de nos actions.

**Cette pétition est à renvoyer à Amnesty International Belgique Francophone (Isavelives.be) 9, rue Berckmans - 1060 Bruxelles.
Vos signatures seront rassemblées pour être remises à la ministre Madame Schröder pendant la présidence belge de l'UE.**

Amnesty International respecte la loi belge sur la vie privée. Toute personne nous confiant des informations peut consulter les informations à son sujet dans nos fichiers, et demander à les modifier ou les supprimer. Pour ce faire, veuillez prendre contact par écrit avec Michèle Ligot (responsable des fichiers) Amnesty International Belgique Francophone - 9, rue Berckmans - 1060 Bruxelles ou miligot@aibf.be.